ISSN 0024-7650

L'éditorial d'Arlette Laguiller p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

lutte ouvrière

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2131 - 5 juin 2009 - **prix : 1 €** - DOM 1,50 €

Élections européennes

Le seul vote utile, c'est de dire ce que l'on pense

LO

Sommaire

Leur société

p. 4
- Horaire de travail : un système fou
- Prêt de main-d'œuvre entre entreprises

p. 5
- Sarkozy-Merkel
- Impôt de solidarité sur la fortune : les riches profitent
- Mesures contre les immigrés

p. 6
- Revenu de solidarité active : miettes pour les pauvres, cadeau de plus pour les patrons
- Les droits des salariées menacés
- Logement : de plus en plus d'expulsions

La fête

p. 7 à 11
- Succès de la Fête de Lutte Ouvrière
- Les interventions de Nathalie Arthaud

Dans les entreprises

p. 12
- SNCF
- France Télécom
- Service financier de La Poste – Paris 15e
- Valco et Cipal – Bar-sur-Aube

p. 13
- Continental-Clairoix : la lutte arrache de nouveaux reculs
- Goodyear et Continental réunis à Amiens
- Montauban : non à la privatisation des services publics

Dans le monde

p. 14
- L'aide au développement de l'Union européenne : escroquerie ou chantage
- Procès du *Probo Koala* : le cargo contenait bien des déchets toxiques
- Turquie : la silicose tue les travailleurs du textile

p. 15
- États-Unis
- General Motors : les travailleurs payent pour la restructuration
- L'assassinat d'un médecin partisan du droit à l'avortement
- Le puits sans fond des banques

Réunions publiques avec les candidats des listes de Lutte Ouvrière

LO

TOULON
Jeudi 4 juin à 19 h

avec Isabelle Bonnet et Agnès Benkemoun

Salle Arnal - La Rode, rue Vincent-Scotto

TOULOUSE
Jeudi 4 juin à 20 h 30

avec Sandra TORREMOCHA

Salle municipale - 22, allée de Barcelone

LA ROCHELLE
Jeudi 4 juin à 20 h

Avec Valérie HAMON et Antoine COLIN

Salle Amos-Barbot - 37, rue du Collège

BEAUVAIS
Jeudi 4 juin à 19 h 30

avec Renée POTCHTOVIK

Salle n°2 du Pré-Martinet, rue du Pré-Martinet

BOURG-EN-BRESSE
Jeudi 4 juin à 19 h 30

avec Vincent GOUTAGNY et Éric LAHY

Maison des Syndicats - Champ de foire (Allée des Brotteaux)

DIJON
Jeudi 4 juin à 19 h

avec Claire ROCHER

Maison de quartier - Allée de Grenoble - Fontaine d'Ouche

CAEN
Jeudi 4 juin à 18 h 45

avec Pierre CASEVITZ

Groupe scolaire Henri-Brunet - Avenue du 6 juin - Tramway : Quai de Juillet

MONTLUÇON
Jeudi 4 juin à 18 h 30

avec Marie SAVRE, et Véronique DREYFUS

Salle Salicis - 1, rue Lavoisier

LE HAVRE
Jeudi 4 juin à 18 h 30

avec Pascal LE MANAC'H

Salle René Cassin - 130, rue Anatole France

MELUN
Jeudi 4 juin à 19 h 30

avec Agathe MARTIN

Salle Jean XXIII - 27, rue Edmond Michelet

BASTIA
Vendredi 5 juin à 18 h

avec Bernard Mattei

Maison des Associations, Couvent Sant'Angelo, rue Sant'Angelo

GRENOBLE
Vendredi 5 juin à 20 h

avec Chantal GOMEZ et Rémi ADAM

Salle Millet - Rue Millet

MONTREUIL
Vendredi 5 juin à 20 h

avec Jean-Pierre MERCIER

École Jules-Ferry II
56, rue Parmentier

TROYES
Vendredi 5 juin à 18 h

avec Pierre BISSEY

Amphithéâtre du Petit Louvre (entre la préfecture et la cathédrale)

MÉRIGNAC
Vendredi 5 juin à 20 h 30

avec Guillaume PERCHET et Nelly MALATY

Salle de la Glacière

MONTPELLIER
Vendredi 5 juin à 18 h 30

avec Sandra Torremocha et Maurice Chayne

Salle Guillaume de Nogaret, Espace Pitot, près du Peyrous

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 – 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. – Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire
www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia (télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

LO audio (version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « *Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière* » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :.....Prénom : .....
Adresse :.....
Code postal :.....Ville :.....
Ci-joint la somme de :.....
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €
Envois sous pli fermé : tarifs sur demande			

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise du 1er juin

Se servir de son bulletin de vote pour dire ce que l'on pense

Beaucoup de commentateurs déplorent que, dans la campagne pour les élections européennes, on parle plus de la situation en France que de l'Europe ! Mais c'est que, d'un bout à l'autre, toute l'Europe présente le même spectacle d'usines qui ferment ou suppriment des emplois. Partout s'aggrave le chômage.

Partout se délabrent, faute de crédits, les hôpitaux, les écoles, les transports publics. Partout la complaisance et les aides des gouvernements vont aux riches parasites, pendant que tous ceux qui travaillent, créent les richesses, font vivre la société, doivent se battre pour survivre.

Le responsable de cette situation désastreuse n'est pas l'Europe, mais le capitalisme. L'Europe, comme tous les pays qui la composent, est dominée par les mêmes grands groupes capitalistes qui ont pour préoccupation exclusive d'accroître leurs profits, quitte à ruiner toute la société.

Alors, les véritables frontières ne passent pas entre les différents pays d'Europe, mais entre les classes sociales : d'un côté, les banquiers, les gros actionnaires des entreprises, la bourgeoisie qui non seulement s'en tire malgré la crise mais qui, bien souvent, accroît sa richesse et ses privilèges grâce à la crise ; et de l'autre côté, tous ceux dont l'avidité des possédants démolit les conditions d'existence.

Il n'est évidemment pas au pouvoir du Parlement européen de porter remède à cette catastrophe sociale. Les grands partis qui prétendent que, si l'on vote pour leurs listes, l'Europe sera meilleure, mentent. Le Parlement européen n'interdira pas les licenciements, n'imposera pas des hausses de salaire. Il ne touchera pas aux intérêts du grand patronat.

Ce que cherchent les grands partis dans ces élections, ce n'est pas la défense d'une certaine idée de l'Europe. La majorité de droite, si son score est bon, s'en servira pour dire que l'électorat a confirmé la politique de Sarkozy, ses prétendues réformes qui sont autant d'attaques contre les classes populaires. Le Parti Socialiste, lui, se servirait d'un bon résultat pour conforter sa prétention à revenir au gouvernement et gouverner, comme il le fait chaque fois qu'il en a la possibilité, au profit du grand patronat.

Lutte Ouvrière ne défend pas dans ces élections un programme électoral, destiné à être réalisé par le Parlement européen. Les exigences que nous formulons, qui sont vitales pour empêcher la classe capitaliste de pousser vers la déchéance le monde du travail, ne pourront être réalisées que par de grandes luttes ouvrières comparables à celles qu'avait provoquées en son temps la crise des années 1930.

Nous disons qu'il ne faut pas laisser aux grands groupes industriels et financiers le droit de décider, sans le moindre contrôle, la stratégie de leurs entreprises, ce qu'elles produisent ou ne produisent pas, dans quoi elles investissent, où et pourquoi.

Il faut supprimer le secret bancaire et le secret des affaires, afin de rendre transparent et public ce qui se passe dans les finances des entreprises. Il faut savoir d'où vient l'argent et où il va. Il faut démasquer les circuits de la spéculation, qui détournent l'argent des investissements productifs et qui ont conduit à la crise financière. Il faut dévoiler, par avance, les projets des patrons, afin que les travailleurs et la collectivité puissent réagir contre les projets qui sont nuisibles.

Alors, puisqu'on nous donne un bulletin de vote, utilisons-le pour dire que ce contrôle des travailleurs sur la vie économique est une nécessité.

Le 7 juin, votez Lutte Ouvrière, pour marquer votre opposition radicale au gouvernement actuel, servile devant les riches et ennemi ouvert des classes populaires, et pour vous démarquer de ceux qui veulent le remplacer sans remettre en cause le système capitaliste.

Votez Lutte Ouvrière, pour exprimer la colère de l'électorat populaire.

Prononcez-vous pour une Europe unie d'un bout à l'autre du continent, ouverte sur le monde mais débarrassée des exploiteurs !

Arlette LAGUILLER

• **Le chômage continue d'augmenter**

Il faut répartir le travail entre tous sans diminution de salaire !

Selon les chiffres publiés par le ministère de l'Économie, il y a eu 58 500 demandeurs d'emploi supplémentaires en avril, soit près de 300 000 depuis le début de l'année.

Si l'on y ajoute les salariés qui ont travaillé partiellement, le nombre de chômeurs s'élève à près de trois millions et demi. Des plans de licenciements continuent d'être annoncés presque quotidiennement, et ils ne se limitent pas aux grandes entreprises, sans parler de tous les licenciements individuels qui se pratiquent dans les petites entreprises ou les commerces.

En même temps que le chômage grimpait de près de 25 % en un an, le nombre d'emplois proposés à Pôle emploi diminuait lui aussi d'un quart. Autrement dit, ceux qui perdent leur emploi ont bien peu de chances d'en retrouver un, plus spécialement les salariés non qualifiés et les jeunes, les plus frappés par le chômage.

« *L'année 2009 sera une très mauvaise année sur le front de l'emploi* », a déclaré le Premier ministre Fillon. C'est tout ce qu'il trouve à dire, et les travailleurs qui ont brutalement perdu leur emploi n'ont pas eu besoin de lui pour le constater ! Mais leur problème, c'est de trouver comment vivre et faire vivre leur famille avec des revenus amputés et dans l'inquiétude du lendemain.

Le chômage n'est pas une fatalité. C'est un des moyens qu'ont les capitalistes pour faire payer la crise de leur système aux travailleurs. La production baisse, c'est un fait. Mais il n'y a aucune raison, si ce n'est la rapacité des possédants, pour que les travailleurs perdent leur emploi et leur salaire. La solution qu'il est urgent d'imposer est de répartir le travail entre tous et de prendre sur les profits, présents ou passés, pour garantir à chacun le maintien de son salaire.

Marianne LAMIRAL

• Horaires de travail

Un système fou

La Direction des études des ministères du Travail et de l'Emploi (Dares) vient de publier les résultats d'une enquête sur les conditions de travail réalisée en 2005. Cette étude révèle que seuls 37 % des salariés ont des horaires « normaux », c'est-à-dire qu'ils ne commencent pas trop tôt le matin, reviennent chez eux en fin d'après-midi et se reposent le week-end. Tout le reste, travail de nuit ou du week-end, travail à temps partiel, horaires imprévisibles ou décalés, semaines irrégulières, tout cela est « atypique », en réalité « anormal », mais c'est maintenant le lot de près de deux travailleurs sur trois.

Le rapport classe les salariés en plusieurs catégories, selon que les contraintes d'horaires atypiques sont habituelles (19 %), occasionnelles (10 %),variables en cours d'année, ou résultent d'un travail à temps partiel. Mais la constante est que ces horaires anormaux se cumulent avec une pénibilité physique plus grande, des risques plus fréquents de blessures ou d'accidents, et même d'agressions verbales ou physiques dans certains métiers en contact avec le public. Les cadres, eux, sont moins exposés à ce type de risques, mais ils cumulent les dépassements d'horaires, la contrainte des objectifs à atteindre et le travail à la maison.

LO

On sait depuis longtemps que le travail posté, les horaires de nuit augmentent les risques d'accidents mais aussi de pathologies digestives, d'altération du rythme du sommeil, de troubles nerveux et cardiovasculaires et même, depuis une étude parue en 2006, les risques de cancer. On connaît aussi les dégâts que causent ces horaires dans la vie familiale et sociale de nombreux travailleurs.

Mais ce que ce rapport de la Dares met en évidence, c'est l'augmentation du nombre de salariés concernés par ces conditions de travail aberrantes, et en particulier du nombre de femmes.

En vingt ans, la proportion de travailleuses en équipes alternantes est passée de 11 % à 19 %. Dans les années quatre-vingt-dix, la proportion de salariés travaillant la nuit s'est accrue, passant de 13 % en 1991 à 15 % en 2005, mais parmi ces travailleurs de nuit la proportion d'ouvrières est passée de 2 % à 8 %. La loi autorisant le travail de nuit des femmes, au nom de « l'égalité des sexes », n'y est sans doute pas pour rien.

Dans le même laps de temps, le nombre de salariés travaillant régulièrement le dimanche a considérablement augmenté, passant de 5 % à 12 %.

On peut comprendre la nécessité d'assurer des horaires « atypiques » dans la santé, ou dans certains services qui nécessitent un contrôle ou une surveillance permanents, à condition d'offrir des conditions de travail correctes et des compensations en temps de repos. Mais il est aberrant de les imposer dans des usines pour rentabiliser les machines. C'est pourtant cette aberration dictée par le profit qui s'est généralisée dans les années quatre-vingt-dix et deux mille... jusqu'à l'aggravation de la crise, qui cumule à la fois la mise en inactivité forcée de centaines de milliers de travailleurs et l'aggravation des horaires et de la charge de travail pour ceux qui ont encore un emploi. Une démonstration sans faille du gaspillage d'énergie humaine qu'entraîne le système capitaliste.

Sylvie MARÉCHAL

• Prêt de main-d'œuvre entre entreprises

La loi priée de suivre les souhaits du patronat

Présenter comme une *« arme antichômage »*, le fait de tordre le bras aux dispositions du Code du travail qui gênent, un peu, les entreprises, il faut le faire. Car c'est en parlant de *« préserver l'emploi »* et d'*« encourager la mobilité professionnelle »* que Jean-Frédéric Poisson, chef d'entreprise et député UMP de son état, vient de déposer une proposition de loi visant à modifier la loi qui interdit, en principe mais de moins en moins dans les faits, le « prêt de main-d'œuvre » entre employeurs.

Le gouvernement soutient chaudement ce projet car, et c'est son seul objectif, il répond à ce que réclament divers secteurs du patronat : l'adaptation de la loi à ce qu'ils pratiquent déjà... Quant aux travailleurs, ils verraient ainsi disparaître encore quelques protections collectives dont ils disposaient jusqu'alors.

Dans l'état actuel, le Code du travail prévoit qu'aucune entreprise ne peut fournir de la main-d'œuvre à une autre *« dans un but lucratif »*. Cela renvoie à une période ancienne – et ce n'est pas un hasard si elle remonte à 1848 et à l'abolition de l'esclavage – et visait à prohiber la pratique dite du « marchandage », que l'on connaît dans bien des pays, notamment des pays pauvres : celle des marchands de main-d'œuvre arrivant sur un chantier avec leur équipe, ce qui s'accordait mal avec le développement de la grande industrie capitaliste et avec la discipline unique qu'elle impliquait.

Mais le temps a passé, les besoins des industriels ont évolué et il y a belle lurette qu'ils ont entrepris de tourner cette loi quand ils en ont besoin.

Il y a eu l'apparition de l'intérim qui, s'il organise une forme de prêt de main-d'œuvre, doit se conformer à certaines contraintes légales dont se plaint régulièrement le patronat. Il y a aussi, notamment avec « l'externalisation » de services entiers de grandes entreprises, le développement de la sous-traitance. Mais là encore, la loi encadre cette activité. Car l'entreprise sous-traitante, même quand elle intervient dans les mêmes locaux que son client, doit avoir son propre matériel, son propre encadrement, elle doit effectuer une mission définie, pour une durée déterminée. En outre, selon la loi, recourir à la sous-traitance ne doit pas avoir pour objectif de porter préjudice aux conditions de rémunération et de travail des salariés, ou de les priver d'avantages, participation, primes, etc.

Les contrevenants reconnus coupables du délit de marchandage encourent des peines allant jusqu'à deux ans d'emprisonnement et/ou une amende de 30 000 euros, plus une éventuelle interdiction d'exercer pour le sous-traitant. Le donneur d'ordres risque 150 000 euros d'amende, l'exclusion des marchés publics, voire la confiscation de son entreprise...

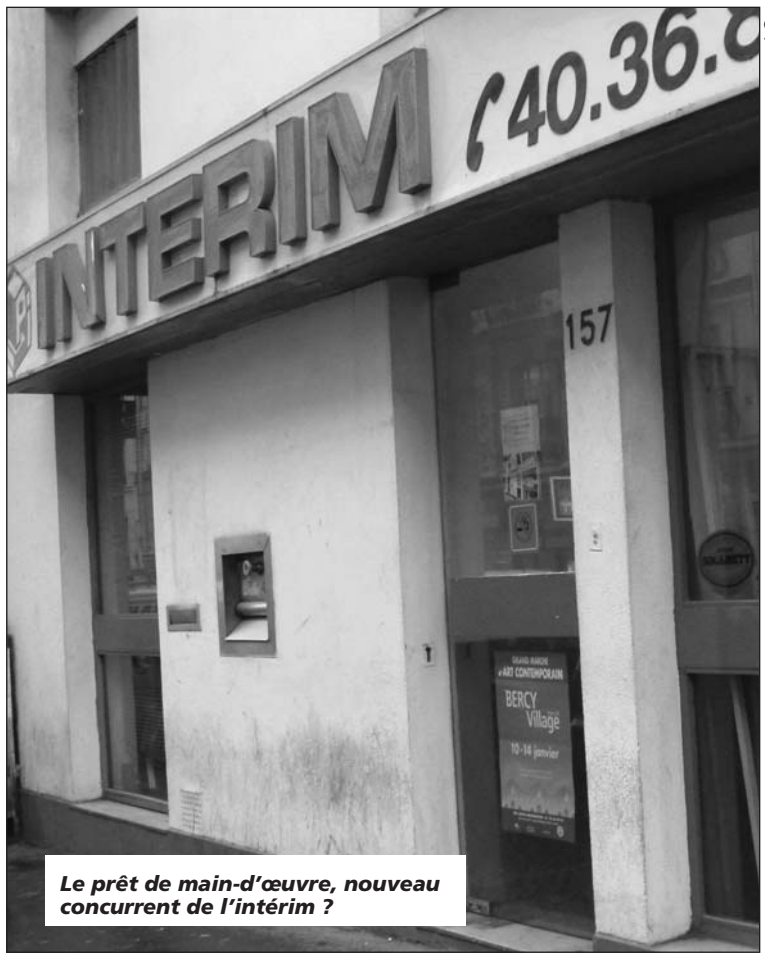

LO

Le prêt de main-d'œuvre, nouveau concurrent de l'intérim ?

Du moins en théorie, car il est rare que tombent de telles sanctions. D'abord, des armadas de juristes sont là pour indiquer aux employeurs comment tourner la loi. Ensuite, le rapport des forces est tel dans les entreprises qu'il n'est pas aisé à des salariés de pouvoir faire condamner leur employeur pour de tels faits. Et cela, même si les exemples abondent dans l'automobile, que ce soit dans les ateliers ou les bureaux d'étude, le bâtiment, les transports, la grande distribution ou encore les services informatiques aux entreprises, etc.

En fait, cette loi a déjà connu maints aménagements : dans le cas de groupements d'employeurs se partageant un même secrétariat, un même service comptable ; dans celui des pôles de compétitivité, ou des entreprises d'insertion. Des accords dérogatoires ont été aussi conclus : ainsi ce mois de mai, dans la métallurgie, malgré le refus justifié de la CGT de signer un accord de branche qui profite essentiellement au patronat.

L'auteur de la proposition de loi parle de *« volontariat »* pour les salariés à qui on proposerait d'être *« prêtés »*. C'est une sinistre plaisanterie, quand on est soumis au chantage entre être mis au chômage ou se dire « volontaire » pour être « prêté », comme l'ont rappelé plusieurs cas récents où des employeurs ont présenté un tel « choix » à certains salariés !

En fait, même si avec la loi actuelle *« le nombre d'affaires soumises aux tribunaux reste limité »*, selon un site de conseil juridique aux employeurs, le patronat trouve que c'est encore trop. En février dernier, un rapport sur *« les nouvelles formes du travail »*, remis au ministre du Travail par le PDG de Mécanalu, taxait de *« flou artistique »* la législation sur le prêt de main-d'œuvre et expliquait que les employeurs devaient finasser avec elle pour éviter les tribunaux. Il ne restait qu'à trouver un biais législatif pour que certaines pratiques du patronat, *« douteuses »*, disait ce rapport, au regard de la loi, cessent de l'être !

Pierre LAFFITTE

• Impôt de solidarité sur la fortune

Les riches profitent des réductions d'impôt, mais se moquent du reste

Entre 2007 et 2008, alors que le nombre d'assujettis à l'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) est passé de 527 900 à 566 000, la recette pour les caisses de l'État a reculé de 4,03 à 3,81 milliards d'euros.

Cette situation est le résultat des exonérations mises en place par le gouvernement. L'un des dispositifs, qui permet aux assujettis à l'ISF de réduire leur impôt de 50 à 75 %, dans la limite de 20 000 ou 50 000 euros par an, consiste à s'engager à investir dans les petites et moyennes entreprises.

En 2008, ce dispositif aurait dû rapporter aux PME 1,1 milliard d'euros d'investissements. Mais 800 millions seulement ont été réellement investis. Cela tient au fait que les riches contribuables ont la possibilité de placer leur argent directement ou via des fonds d'investissement collectif spécialisés. Et pour placer dans les PME les fonds collectés en 2008, ceux-ci ont jusqu'au 31 décembre 2010 !

Les responsables de ces fonds reconnaissent n'être guère pressés d'investir les sommes collectées dans ces entreprises, compte tenu de la conjoncture économique. Ainsi, certains admettent n'avoir investi ou simplement promis d'investir que 30 % des 40 millions collectés l'an dernier. Mais qu'on se rassure : en attendant, les fonds versés par les assujettis à l'ISF, et qui leur valent une réduction d'impôt, font l'objet d'autres placements qui leur rapportent.

Pour multiplier les cadeaux fiscaux qu'il fait aux plus riches, le gouvernement invoque la nécessité de relancer l'économie. Et ces derniers en profitent pour s'enrichir encore plus, sans se soucier ni d'augmenter les capacités de production de tout ce qui est nécessaire à la population, ni de créer des emplois.

Roger MEYNIER

• Mesures contre les immigrés

Désavoué par la justice, Besson persiste !

Samedi 30 mai, pour la deuxième fois en six mois sur le même sujet, un jugement du tribunal a désavoué une décision d'Eric Besson, ministre de l'Immigration et des expulsions, qui visait à limiter les droits des réfugiés et des sans-papiers.

Lors de la manifestation du 1er mai 2009.

LO

Dans les trente grands centres de rétention administrative où le gouvernement enferme des immigrés en instance d'expulsion pour défaut de papiers en règle, c'est jusqu'à présent la Cimade (association œcuménique d'entraide) qui intervient pour les défendre juridiquement et tenter d'empêcher leur expulsion. Le gouvernement Sarkozy n'apprécie pas du tout les interventions de cette association de défense des droits de l'homme, qui entrave son objectif proclamé de 27 000 expulsions annuelles.

Aussi Besson avait-il brutalement décidé qu'à partir de ce mardi 2 juin cinq nouvelles associations, en plus de la Cimade, se partageraient l'intervention dans les centres de rétention pour y assister les détenus. Ces associations ont été choisies par son ministère, après un appel d'offres public, avec comme condition de ne pas se coordonner entre elles et de respecter des clauses de confidentialité. Le but immédiat de Besson est de supprimer le regroupement d'informations nationales que la Cimade publie sur la politique répressive du gouvernement, et à terme de l'évincer complètement des centres.

Mais, suite à deux recours juridiques contre cette décision, déposés par la Cimade et par d'autres associations, dont celles d'avocats, le juge des référés du tribunal administratif de Paris a suspendu l'exécution de ces nouveaux contrats, proposant que la Cimade poursuive sa mission pendant au moins trois mois.

Le juge a estimé en effet que ces contrats ne prévoyaient que des actions d'information auprès des prisonniers, et non une assistance pouvant permettre aux étrangers, maîtrisant mal le français et sans compétence juridique, de former des recours contre leurs expulsions et d'exercer effectivement leurs droits. De plus, dans son ordonnance, le juge déclare complètement incompétente l'une des associations sélectionnées par le ministère, le « Collectif Respect ». Cette association, inconnue de tous les défenseurs des immigrés, est en effet une création récente d'un proche de l'UMP et d'Hortefeux.

D'ores et déjà, Besson annonce que, si le tribunal lui donne à nouveau tort sur le fond, il déposera un troisième appel d'offres public. Son but est clair : mettre la liberté des réfugiés entre les mains d'associations soumises. Besson persiste à vouloir transformer les centres de rétention en chasse gardée de son ministère, salles d'attente avant embarquement dans des charters.

Et de déclarer, pour tenter de se justifier, que « *la politique de fermeté contre l'immigration contribue à faire garder la tête sous l'eau au Front National* ». Et aussi, au sens propre, à des milliers d'immigrés, devrait-il ajouter ! Reprendre et appliquer les idées xénophobes lepénistes, voilà à quoi se résume sa politique.

Louis BASTILLE

• Sarkozy-Merkel

Les deux font la paire

ARC

Devant l'indifférence affichée de l'électorat pour l'élection des députés européens, le président français et la chancelière allemande ont décidé de frapper un grand coup en publiant un appel commun au vote. Il s'agirait, en cette période de crise économique catastrophique, de convaincre la population des vertus protectrices de l'Union européenne.

Pourtant, alors que le chômage frappe ou menace des dizaines de millions de travailleurs d'Europe, le mot n'apparaît même pas dans la déclaration, pas plus qu'il n'y est fait mention de licenciements ou de fermetures d'entreprises. Ce qui angoisse les 210 millions de salariés des 27 pays membres de l'Union européenne ne préoccupe guère ses deux principaux dirigeants politiques.

Dans leur appel, Merkel et Sarkozy se déclarent « *pour une Europe qui protège* ». Mais qui et de quoi ? La réponse se lit entre les lignes : l'Union européenne doit encore mieux protéger les grands groupes industriels et financiers, ce qui signifie surtout les protéger... de toute diminution de leurs profits. Pour ce faire, Sarkozy et Merkel proposent de continuer à laisser la possibilité à chaque État de soutenir ses propres grandes entreprises comme il l'entend, de refuser d'appliquer tout règlement qui entraverait tant soit peu la rentabilité de ces groupes et même de faciliter encore les mouvements de capitaux et les possibilités des financiers.

Les deux dirigeants européens parlent également de prendre des « *mesures décisives* » pour diminuer la dette publique, en évitant toutefois de rappeler que cette dette a été creusée par les centaines de milliards d'euros de cadeaux faits aux capitalistes. Et les économies se feront, comme elles se font déjà, en supprimant des emplois dans la fonction publique et en diminuant les crédits destinés aux services publics utiles à la population.

Tout le reste n'est que du vent, des phrases convenues que n'importe quel énarque frais émoulu ou son équivalent allemand sont capables d'écrire au kilomètre pour n'importe quel président. Le simple fait que ces gens et leurs patrons osent parler en ce moment « *d'une économie qui tend au plein emploi* » montre à quel point ils se moquent de ce que vivent et ressentent les travailleurs.

Pour signer un texte commun, chacun des deux a dû mettre un peu de côté son fonds de commerce électoral national. La déclaration ne mentionne donc pas la lutte contre la délinquance ni le refus de l'adhésion de la Turquie à l'Union, thèmes de prédilection de la campagne électorale de Sarkozy. Il reste un bruit de fond sans signification, qui ne se donne même pas la peine de cacher la défense toute nue des intérêts des grands groupes capitalistes européens.

Cela a le mérite de la clarté, au moins sur ce point, car c'est exactement de cela, et uniquement de cela, qu'est faite la construction européenne depuis ses débuts. Quant à savoir si cela intéressera les électeurs ou s'ils se serviront de l'élection pour dire ce qu'ils pensent, c'est une autre histoire.

Paul GALOIS

• Sous couvert d'égalité

Les droits des salariées menacés

Un enseignant d'une école privée de Saint-Nazaire, père de deux enfants, avait demandé à bénéficier, au même titre que les femmes, du droit d'avancer l'âge de son départ en retraite.

Une loi datant de 1971 accorde en effet aux mères de famille salariées une majoration de huit trimestres de cotisations par enfant, ce qui leur permet soit de partir plus tôt, soit d'augmenter le montant de leur pension. La Caisse régionale d'assurance-maladie des Pays-de-Loire avait rejeté sa demande, s'appuyant sur le fait, indéniable, que la majorité des femmes subissent un préjudice dans leur vie professionnelle à cause de leurs maternités, et cotisent moins longtemps que les hommes.

En revanche, la cour d'appel de Rennes avait donné raison à cet enseignant, en vertu d'une convention européenne rejetant toute discrimination de traitement entre les sexes, et ce jugement a été ensuite confirmé par la Cour de cassation.

La loi française actuelle corrige un peu l'inégalité qui existe entre les hommes et les femmes sur le plan professionnel. Les femmes salariées ont dans l'ensemble à la fois des salaires inférieurs à ceux des hommes et des carrières moins longues car, faute de crèches en nombre suffisant, elles sont souvent obligées de s'arrêter plusieurs années pour élever leurs jeunes enfants. Cela influe sur le niveau des retraites, inférieur d'un tiers en moyenne à celui des hommes. S'il y a discrimination, c'est d'abord à ce niveau qu'elle se situe.

Le gouvernement craint maintenant que l'arrêt de la Cour de cassation fasse jurisprudence et que les hommes soient beaucoup plus nombreux à vouloir bénéficier des deux années de bonification, ce qui coûterait cher aux caisses de retraite. Déjà, Hortefeux, le ministre du Travail, a déclaré que le gouvernement préparait des mesures pour revoir le texte de loi. Il s'agirait d'un exercice acrobatique consistant à la fois à se conformer à la convention européenne en bannissant dans les mots toute référence à une quelconque discrimination, et d'empêcher dans les faits qu'un avantage réservé à une partie des salariés ne puisse se généraliser.

Plusieurs « pistes » sont évoquées par le gouvernement. L'une d'elles consisterait à étendre aux salariés du privé les mesures qui existent dans la fonction publique depuis quelques années. Le bonus de huit trimestres est accordé indifféremment aux hommes et aux femmes, à condition de s'être arrêté deux mois consécutifs. Le congé paternité étant limité à deux semaines, cela exclut la grande majorité des hommes, seuls ceux qui prennent un congé parental, soit une infime minorité, en bénéficient dans la réalité.

Une autre possibilité envisagée serait d'accorder le bonus à tout le monde, mais en le réduisant à un an au lieu de deux. Ainsi, sous couvert de lutter contre toute discrimination entre les sexes, le gouvernement envisagerait de restreindre un droit accordé aux femmes et d'aggraver encore plus l'injustice dont elles sont victimes sur le plan professionnel, car cela aurait pour conséquence de baisser le montant de leur pension ou de les obliger à travailler plus longtemps.

Le nivellement par le bas, c'est comme cela que le gouvernement conçoit l'égalité de traitement entre hommes et femmes.

Marianne LAMIRAL

• Revenu de solidarité active

Quelques miettes pour les plus pauvres, un cadeau de plus pour les patrons

Le revenu de solidarité active (RSA) est entré en vigueur au 1er juin. À part le sigle, les chômeurs qui percevaient jusqu'ici le revenu minimum d'insertion (RMI) ou l'allocation de parent isolé (API) ne verront aucune différence quand, au début du mois de juillet, ils toucheront le RSA. Tout célibataire érémiste devra continuer de se contenter de ses 450 euros par mois pour tenter de subsister et tout parent isolé d'essayer de survivre avec 755 euros pour lui et son enfant. Pas un euro de plus !

Ceux pour qui cela changera un peu, un tout petit peu, ce sont les « travailleurs pauvres », ceux qui triment pour un salaire de misère. Si leur revenu est inférieur à 1 050 euros pour une personne seule, 1 500 euros pour un couple ou 1 850 euros pour un couple avec deux enfants, ils toucheront une allocation pour atteindre ces seuils. Mais attention, le total des ressources des allocataires sera recalculé... tous les trois mois. C'est vraiment à la mesure de ce gouvernement qui arrose les plus riches à coups de millions d'euros mais mégote quelques dizaines ou centaines d'euros pour les plus démunis.

Dans la campagne de publicité qu'il s'offre, pleine page, dans les journaux, le haut-commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté proclame : « *Avec le RMI, ceux qui retrouvaient un travail pouvaient perdre des revenus : ils devenaient prisonniers de l'assistance. Le RSA rompt avec cette logique. Il ne s'agira plus seulement de garantir un revenu minimum, mais de permettre que le retour au travail paye : travailler conduira toujours à gagner plus.* » Et, à la radio, on peut entendre un spot publicitaire où un certain Marc – cariste et smicard, père de deux enfants et dont la femme ne travaille pas – se félicite de l'arrivée du RSA. C'est sûr que tous les travailleurs dans sa situation ne vont pas cracher sur les quelques centaines d'euros supplémentaires. Mais ils n'en resteront pas moins pauvres et soumis à des conditions de vie où il faut tout calculer au moindre euro près et pas seulement pendant les derniers jours du mois.

Par contre les employeurs ont toutes les raisons de se frotter les mains. Pour eux, le RSA c'est vraiment l'occasion bénie pour encore « gagner plus ». C'est la porte ouverte à la généralisation des emplois à temps partiel qui se pratiquent déjà dans la grande distribution, le bâtiment, les « services à la personne », et bien d'autres. Plus qu'avant encore, ils vont pouvoir généraliser les contrats précaires de quelques heures par-ci et quelques heures par-là, en comptant sur l'argent public pour compléter le revenu tout juste au niveau où on ne meurt pas de faim. Une classe ouvrière toujours et encore plus taillable et corvéable à merci, c'est cela la véritable logique du RSA !

Sophie GARGAN

• Logement

De plus en plus d'expulsions

LO

Les locataires sont de plus en plus nombreux à ne plus pouvoir payer leur loyer. Les raisons de cette situation sont connues : le chômage, la baisse du pouvoir d'achat et l'augmentation des loyers. Selon la fondation Abbé Pierre, aujourd'hui 1,8 million de locataires modestes connaissent des difficultés de paiement, parmi eux 500 000 sont en situation d'impayés.

Parallèlement, « le nombre de contentieux locatifs » enregistre une hausse continue, qui reflète les difficultés économiques de ces familles, mais aussi un durcissement de l'attitude des bailleurs qui engagent plus systématiquement des procédures judiciaires. Les jugements débouchant sur une expulsion sont ainsi passés de 47 577 en 2006 à près de 58 000 en 2008. Et les résultats sont visibles : le nombre de ceux qui sont contraints de vivre et dormir dans la rue ne cesse d'augmenter.

Et les choses ne peuvent que s'aggraver avec la loi que vient de faire entériner la ministre du Logement, Christine Boutin, faisant passer de trois ans à un an le délai maximum entre la date où une expulsion est demandée et celle où elle peut être effectuée.

En matière de logements, l'État se désengage de plus en plus de la construction de logements sociaux et laisse les bailleurs privés imposer des loyers prohibitifs. Comme le demandent de nombreuses organisations de défense des locataires, il faut imposer l'interdiction des expulsions, ainsi qu'une baisse des loyers et des charges.

Roger MEYNIER

• Les 30, 31 mai et 1er juin

Succès de la Fête de Lutte Ouvrière

Des dizaines de milliers de participants, venus plus nombreux que l'an dernier, étaient au rendez-vous de la Fête de Lutte Ouvrière 2009, les 30, 31 mai et 1er juin. Sous un beau soleil, celle-ci a connu plusieurs moments forts.

En tant que porte-parole de Lutte Ouvrière, notre camarade Nathalie Arthaud assurait pour la première fois les interventions politiques du dimanche et du lundi, faites jusqu'alors par Arlette Laguiller. On trouvera des extraits de ces deux interventions dans les pages qui suivent.

De nombreux participants ont suivi le débat organisé par les camarades de Lutte Ouvrière du secteur automobile et de sa sous-traitance, au premier rang dans la lutte pour que la classe ouvrière ne fasse pas les frais d'une crise dont seuls les capitalistes sont responsables.

Un autre moment important a été le débat organisé par nos camarades antillais de Combat Ouvrier, Ghislaine Joachim-Arnaud et Jean-Marie Nomertin, responsables respectifs de la CGT de Martinique et de celle de Guadeloupe. Ils ont pu relater les deux longues grèves générales que les deux îles viennent de connaître, soulignant le rôle déterminant et la force de la classe ouvrière quand celle-ci prend son sort en mains.

« L'album photo » que nous publions donne un aperçu de ces moments importants de la Fête, mais aussi de ses attractions, Arboretum, Parcours dans les arbres, Chapiteau scientifique, Carrousel de la connaissance dédié cette année à Darwin, Village médiéval, sans oublier les concerts, les animations musicales, les jeux, les expositions et autant de bons souvenirs pour tous les participants.

LO

LO

Les interventions de Nathalie Arthaud

• Dimanche 31 mai

Le responsable de la catastrophe économique et sociale n'est pas l'Europe, mais le capitalisme

(...) Des commentateurs se répandent en jérémiades pour déplorer que, dans cette campagne, on parle plus de la situation en France que de l'Europe !

Mais, d'un bout à l'autre, toute l'Europe présente le même spectacle d'usines qui ferment ou suppriment des emplois. Partout, s'aggrave le chômage.

Partout, se délabrent, faute de crédits, les hôpitaux, les écoles, les transports publics. Partout, la complaisance et les aides des gouvernements vont aux riches parasites, pendant que tous ceux qui travaillent, créent les richesses, font vivre la société, doivent se battre pour survivre. (...)

Il y a de quoi être révolté par cette organisation économique et sociale capable d'engendrer une telle catastrophe.

Cette catastrophe n'est pas due à quelques financiers trop pressés de gagner trop d'argent en peu de temps, comme l'expliquent les partis de droite. Elle n'est pas due non plus à une politique, la politique libérale, comme l'explique la gauche officielle, qui l'a d'ailleurs menée elle-même.

Elle est due au fonctionnement même du capitalisme, qui ne peut pas se passer de ces purges périodiques que sont les crises.

Les patrons ne visent pas seulement à compenser au détriment des salariés la diminution de leurs ventes, ils anticipent l'aggravation de la crise. Ils suppriment préventivement des emplois, ils diminuent les salaires par le biais du chômage partiel, et les déclarations optimistes des ministres qui annoncent périodiquement la sortie du tunnel n'y changent rien.

La guerre déclenchée par le grand capital ne l'est pas seulement contre les salariés, mais contre toutes les classes laborieuses.

Lorsque les trusts de l'agro-alimentaire ou les mammouths de la distribution réduisent de 30 % le prix auquel ils achètent le lait aux petits producteurs, tout en ne bougeant pas d'un centime le prix de vente aux consommateurs, qu'est-ce donc, si ce n'est du vol pur et simple et une attaque directe contre les petits paysans ?

Et puis, il y a bien d'autres catégories populaires qui, même lorsqu'elles ne sont pas directement attaquées par les groupes capitalistes, subissent les contrecoups des attaques contre les salariés. Lorsqu'une usine ferme ou licencie, c'est une agression non seulement contre les salariés, mais aussi contre tous ceux, épiceries, boulangeries, bistrots, dont les travailleurs constituent la clientèle.

Voilà ce qui se passe, pas seulement en France, mais partout en Europe. Le responsable de cette situation désastreuse n'est pas l'Europe, mais le capitalisme. L'Europe, comme tous les pays qui la composent, est dominée par les mêmes grands groupes capitalistes qui ont pour préoccupation exclusive d'accroître leurs profits, quitte à ruiner toute la société.

Alors, les véritables frontières ne passent pas entre les différents pays d'Europe, mais entre les classes sociales : d'un côté, les banquiers, les gros actionnaires des entreprises, la bourgeoisie qui non seulement s'en tire malgré la crise mais qui, bien souvent, accroît sa richesse et ses privilèges grâce à la crise ; et de l'autre côté, tous ceux dont l'avidité des possédants démolit les conditions d'existence.

Il n'est évidemment pas dans le pouvoir du Parlement européen de porter remède à cette catastrophe sociale. Les grands partis qui prétendent que, si l'on vote pour leurs listes, l'Europe sera meilleure, sont de fieffés menteurs. Ils savent que ce Parlement n'a pas le pouvoir d'interdire les licenciements, ni celui d'imposer des hausses de salaire. Il n'a surtout pas le pouvoir de toucher au grand patronat et à ses intérêts.

Les grands partis et les élections européennes

Pour convaincre les électeurs qu'il faut quand même aller voter, alors qu'ils sont préoccupés par des problèmes bien plus graves, on leur serine que la majorité des lois viennent désormais des institutions européennes. Mais le Parlement européen ne peut prendre des décisions que sur des questions sur lesquelles les gouvernements nationaux se sont déjà mis d'accord. Ce Parlement européen, même si ses pouvoirs législatifs s'élargissent peu à peu, n'est qu'un décorum pseudo-démocratique pour donner aux institutions européennes la caution des électeurs.

Alors, ce que cherchent les grands partis dans ces élections, ce n'est pas à faire prévaloir une certaine idée de l'Europe.

Si son score est bon, la majorité de droite s'en servira pour dire que l'électorat a confirmé la politique de Sarkozy, ses prétendues réformes qui sont autant d'attaques contre les classes populaires.

Le Parti Socialiste se servira de son propre score pour conforter sa prétention à revenir au gouvernement et gouverner, comme il le fait chaque fois qu'il en a la possibilité, au profit du grand patronat.

Les partis de droite sont dans leur rôle lorsqu'ils font une vertu de leur servilité envers la grande bourgeoisie. Ce sont des ennemis ouverts des travailleurs et ils s'en cachent d'autant moins qu'ils trouvent leur électorat dans cette partie réactionnaire de la petite bourgeoisie, nombreuse en France, qui hait les ouvriers. Cette petite bourgeoisie réactionnaire et antiouvrière navigue, au gré des circonstances, entre les candidats de droite et d'extrême droite. Lors de la présidentielle, Sarkozy avait réussi à la conquérir au détriment de Le Pen, en reprenant le langage et les gestes politiques de ce dernier.

Pour remobiliser cet électorat, les ténors de l'UMP ressortent les mêmes ficelles qu'il y a deux ans. Et Darcos de partir à la chasse aux armes dans les lycées et les collèges : portiques de détection de métaux à l'entrée des établissements scolaires, transformation des proviseurs en officiers de police, et des professeurs en matons chargés de fouiller les élèves…

(Suite page 10)

Images de la fête de Lutte Ouvrière

Photos de cette page : LO (sauf indication contraire)

Photo EF

Photo SL

Les meilleures photos de notre concours.

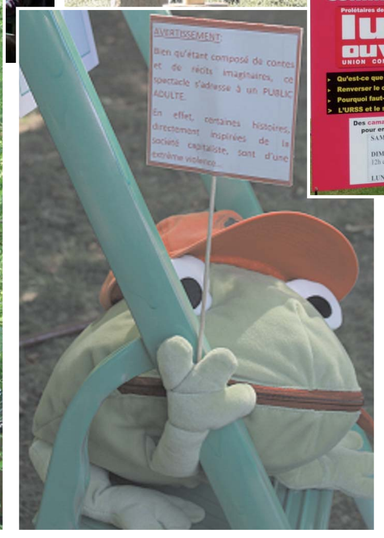

Le débat sur les grèves générales de Guadeloupe et de Martinique.

Photo Philippe, Aulnac

Une visite de l'Arboretum.

Suite de la page 7

C'est parfaitement ridicule, surtout en supprimant en même temps des milliers de postes d'enseignants et de surveillants. Mais, justement, la démagogie sécuritaire sert, outre son utilité électorale, à masquer la grande misère des écoles des quartiers populaires du fait du manque de personnels.

Et puis, voilà aussi la droite repartie en croisade contre l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Et Xavier Bertrand de faire frissonner dans les bonnes familles devant la menace d'une Europe qui aurait une frontière commune avec l'Irak !

Si l'on veut le prototype d'un politicien en phase avec l'électorat réactionnaire, on peut prendre ce député de l'UMP, affectueusement surnommé « le pitbull de Sarkozy », qui a eu l'idée de proposer, il y a quelques jours, que les travailleurs en congé maladie ou les femmes en congé maternité puissent continuer à exercer leur activité par le télétravail. Il a présenté son idée comme un « nouveau droit » pour les travailleurs ! Même le parti gouvernemental l'a désavoué, en tout cas pour le moment. Mais ce sont des gens comme cela qui se posent en représentants du peuple !

Le Parti Socialiste, lui, aimerait pouvoir capter à son profit le vote de tous ceux qui sont, à juste raison, dégoûtés de la clique de Sarkozy-Fillon, de ses « réformes », de sa politique antiouvrière. Mais, apparemment, il a du mal. L'électorat populaire, tout en n'ayant pas envie de voter pour Sarkozy, n'a pas envie pour autant de voter pour le Parti Socialiste.

Les cinq ans de pouvoir de la « gauche plurielle », c'est-à-dire d'un gouvernement dirigé par les socialistes, flanqués du Parti Communiste, n'ont pas laissé de souvenirs impérissables. En tout cas, pas de bons !

Quant à la politique défendue par le Parti Socialiste à l'occasion de ces élections, elle n'a vraiment pas de quoi attirer. Le Parti Socialiste parle dans cette campagne d'« Europe sociale ».

Mais l'« Europe sociale », c'est une expression creuse qui ne veut rien dire, c'est de la fumisterie ! Par moment, même la droite la reprend à son compte. Le capitalisme social n'a pas plus de sens pour l'Europe qu'il n'en a pour la France.

Il ne reste au Parti Socialiste qu'à employer le vieux slogan du « vote utile » ou du « vote efficace ». Mais efficace à quoi et à qui ? C'est un slogan qui vise toujours à amener les électeurs à ne pas voter selon leurs convictions.

L'expression d'« Europe sociale » a été reprise aussi sur la gauche du Parti Socialiste, notamment par la coalition du Front de gauche qui réunit le Parti Communiste et le Parti de Gauche. Mais elle n'a pas plus de sens dans la bouche de Mélenchon et de Marie-George Buffet que dans celle de Martine Aubry, voire de Bayrou ou de Barnier.

Le Front de gauche brandit aussi comme argument électoral son opposition au traité de Lisbonne, accusé d'être responsable de ce qu'il appelle « la dérive libérale de l'Europe », en sous-entendant par là la crise, les licenciements et, au bout du compte, toutes les attaques contre les classes populaires.

Cela pourrait n'être que stupide car, il faut le rappeler, le traité de Lisbonne n'a même pas encore été adopté.

Mais brandir le traité de Lisbonne, c'est surtout une tromperie visant plus particulièrement l'électorat populaire.

Le Parti Communiste s'est fait une spécialité d'accuser les traités pour ne pas accuser le système capitaliste lui-même que, par ailleurs, le PC comme Mélenchon ont justifié et servi en participant au gouvernement Jospin.

Bien sûr que tous les traités qu'ont édifiés au fil des ans les institutions de l'Union européenne sont des traités faits par et pour la bourgeoisie. Le traité de Lisbonne est, de plus, la copie conforme du projet de Constitution européenne. Il a été rejeté en France par l'électorat en 2005, avant que Sarkozy l'impose en le faisant voter par des députés à sa botte. Nous avons été de ceux qui ont appelé lors du référendum à voter contre ce projet. Mais faire de ce traité la source de tous les maux du capitalisme est une escroquerie.

Ce ne sont pas ces traités qui fondent la dictature des groupes capitalistes sur la société. Un patron n'a pas besoin que le traité de Lisbonne entre en application pour exploiter en temps ordinaire ses travailleurs, ou pour les licencier lorsque tel est son intérêt.

Le Front de gauche, qui se veut en guerre contre ce qu'il appelle le « social-libéralisme », retrouve le vieux discours des réformistes. Au lieu de désigner aux travailleurs leur véritable ennemi, ils agitent un leurre.

Eh bien oui, c'est le capitalisme qu'il faut combattre, pas un traité parmi les myriades de traités qui accompagnent son histoire. L'ennemi de la classe ouvrière n'est pas un chiffon de papier, mais une classe exploiteuse en chair et en os, la bourgeoisie. (...)

Les interventions de Nathalie Arthaud (suite)

• Lundi 1er juin

Pour l'unification de l'Europe

Le courant communiste révolutionnaire a une très longue antériorité sur tous ceux qui se présentent comme de chauds partisans de l'unification européenne, alors qu'ils ne sont parvenus qu'à une Union européenne qui n'est pas vraiment une union et qui est loin d'englober l'ensemble de l'Europe.

Trotsky a affirmé la nécessité d'unir les peuples de ce continent dans des États-Unis d'Europe en octobre 1914, au moment où commençait la Première Guerre mondiale. Au moment où les bourgeoisies française, britannique, allemande envoyaient des millions d'ouvriers, de paysans, de petites gens, tuer et se faire tuer ou pourrir dans les tranchées de Verdun et d'ailleurs.

De la part du communiste qu'il était, la position de Trotsky n'était pas seulement une prise de position humaniste, et encore moins pacifiste. Elle reposait sur une compréhension solide du développement historique. Déjà à cette époque, le capitalisme avait tissé une multitude de liens entre les différents pays d'Europe et même bien au-delà. Déjà à cette époque, le développement économique étouffait dans le cadre des anciens États nationaux. Et contre les va-t-en-guerre qui invoquaient la patrie, Trotsky affirmait – et je le cite – que « *pour le prolétariat européen, il ne s'agit pas de défendre la patrie nationaliste, qui est le principal frein au progrès économique, mais de créer une patrie plus grande, les États-Unis d'Europe, première étape sur la voie qui doit mener aux États-Unis du monde* ».

Depuis, l'interdépendance des différents pays du monde a été poussée bien plus loin. Aujourd'hui, il est évident que bien des problèmes de l'humanité, la pollution des mers et de l'atmosphère, ou même simplement la gestion rationnelle des grandes ressources énergétiques, ne peuvent être réglés qu'à l'échelle mondiale.

Tous ceux qui se cramponnent à des frontières nationales datant de l'époque des calèches et de la bougie sont des réactionnaires. Ils le sont même et surtout lorsqu'ils présentent ces frontières comme des protections pour les travailleurs.

Non, ces frontières qui morcellent l'Europe, établies au hasard des guerres et des rapports de forces, n'ont jamais protégé les classes populaires. Au contraire, ce sont les classes populaires qu'on envoyait à la boucherie au nom de la patrie. Comme l'a résumé si bien Anatole France, « *on croit mourir pour la patrie, on meurt pour les industriels* » !

Alors oui, l'unification de l'Europe est une nécessité depuis près d'un siècle. Mais les bourgeoisies qui dirigent la société ont été incapables de la réaliser. Les peuples d'Europe ont payé par deux guerres mondiales cette incapacité.

Après la Deuxième Guerre mondiale, la nécessité d'unifier au moins le marché des principaux pays impérialistes d'Europe occidentale s'est imposée aux bourgeoisies nationales sous peine de disparaître dans la concurrence mondiale face aux grands pays, plus riches ou plus peuplés, comme les États-Unis ou le Japon, la Chine ou l'Inde.

Mais aujourd'hui, après cinquante ans de tractations, l'Europe des bourgeois reste une juxtaposition d'États, chacun avec son drapeau, son hymne, son armée. Surtout, chacun est au service de sa propre bourgeoisie.

C'est une Union européenne façonnée par les politiciens de la bourgeoisie à l'usage de la bourgeoisie, une Union européenne qui s'est fabriquée dans des marchandages secrets par des compromis entre les bourgeoisies des pays impérialistes d'Europe occidentale, puis par l'absorption des pays

d'Europe de l'Est.

Le premier nom de ce qui s'appelle aujourd'hui l'« Union européenne » était le « Marché commun ». Eh bien, c'était une dénomination moins hypocrite que celle d'aujourd'hui. Elle mettait en évidence que ce qui intéressait chacun des pays capitalistes, c'était l'accession au marché du voisin, la diminution progressive des douanes et des taxes, la liberté de placer et déplacer les capitaux. Les retombées positives pour la population elle-même, comme une plus grande liberté de déplacement des personnes, ne sont venues que plus tard, en quelque sorte comme des sous-produits.

En même temps qu'on abaissait les frontières à l'intérieur de l'Union européenne, on les rehaussait vers l'extérieur. L'Union européenne s'entourait de barbelés, au sens moral et matériel.

La frontière de Schengen coupe en deux l'Europe elle-même, séparant des peuples que leur histoire unit. Elle coupe les rives nord de la Méditerranée de ses rives sud. Il n'a jamais été aussi difficile qu'aujourd'hui pour des travailleurs algériens, marocains, africains, de venir et faire venir leurs familles en France.

LO

Cette Europe-là n'est pas la nôtre

Eh bien, cette Europe, l'Europe forteresse, l'Europe qui, au lieu d'affaiblir le chauvinisme, la xénophobie, ne fait que les transposer à une autre échelle, cette Europe n'est pas la nôtre !

C'est aussi l'Europe des inégalités sociales à l'intérieur de chaque pays et entre pays européens. Elle était en ses débuts une alliance entre brigands impérialistes d'Europe occidentale, chacun ayant son arrière-cour sous-développée, colonies ou ex-colonies. Et si le capitalisme européen est riche et puissant, c'est évidemment par l'exploitation de ses propres travailleurs, mais c'est aussi du fait du pillage de ses colonies d'Afrique et d'Asie.

Sarkozy a eu le cynisme méprisant d'affirmer que le problème de l'Afrique, c'est qu'elle n'est pas entrée dans l'histoire. Mais que si !

Aux XVIIe et XVIIIe siècles, le capitalisme en train de se développer en Europe a fait entrer ce continent dans l'histoire par le trafic des esclaves, par la déportation de toute une partie de la population africaine vers les champs de canne à sucre des Antilles et du Brésil, puis vers les champs de coton des États-Unis.

La saignée n'a jamais cessé depuis. Seules, ses formes sont passées du pillage colonial au pillage financier, plus subtil mais aussi dévastateur.

Oui, l'Europe et l'Afrique, et plus particulièrement la France et son empire colonial africain, ont une longue histoire commune ! Mais, pour l'Afrique, elle est faite de sang, de drames, de pillages.

Alors, lorsqu'aujourd'hui les Sarkozy, Hortefeux et autres Besson sont fiers d'avoir fermé les portes devant les descendants de ceux à qui la bourgeoisie française doit une partie de son enrichissement, c'est abject et cela soulève le cœur ! (...)

La campagne de Lutte Ouvrière

Il reste encore quelques jours pour mener notre campagne. Même si les résultats des listes Lutte Ouvrière sont modestes, les quelques centaines de milliers de femmes et d'hommes de l'électorat populaire qui voteront pour nos listes montreront par là qu'ils partagent les idées et les objectifs que nous avons annoncés dans notre campagne. Ils ne pèsent peut-être pas beaucoup dans les urnes. Mais ils peuvent peser dans les luttes sociales d'aujourd'hui et de demain.

Les élections, ça va, ça vient. Aucune des élections qui se succèdent dans ce pays pour ainsi dire tous les ans n'a d'importance en elle-même. Ce qui est important, c'est que se manifeste et s'exprime à chacune d'entre elles un courant radical, un courant communiste dans la classe ouvrière.

Car, au-delà de notre activité militante quotidienne, notre objectif fondamental c'est que la classe ouvrière, en contestant le pouvoir économique et politique de la classe capitaliste, parvienne à la conscience qu'il faut qu'elle prenne elle-même le pouvoir et qu'elle l'utilise pour transformer radicalement la société, en expropriant la grande bourgeoisie.

C'est la seule voie pour permettre à la société de se débarrasser des classes exploiteuses qui la conduisent à la ruine, et de réorganiser l'économie sans exploitation, sans propriété privée des moyens de production, sans concurrence, sans course au profit !

Et cette transformation ne pourra pas se produire à l'échelle d'un seul pays, mais seulement à l'échelle du monde.

Voilà le fondement de l'internationalisme des communistes. Il est même inconcevable que des mouvements sociaux, que des luttes révolutionnaires, c'est-à-dire visant cette transformation sociale, puissent se développer dans un seul pays. Depuis, au bas mot, un siècle et demi, les grands bouleversements révolutionnaires se produisent à l'échelle européenne. La révolution sociale à venir sera européenne.

Alors, mais seulement alors, pourra émerger une « Europe des travailleurs » qui accomplira dans le même mouvement ces deux objectifs nécessités par notre époque : exproprier la bourgeoisie capitaliste, rendre la collectivité propriétaire de toutes les richesses et de tous les moyens de les produire, et en même temps transformer les frontières nationales en Europe en simples limites administratives, avant qu'elles ne disparaissent complètement.

Pour reprendre l'expression de Trotsky, « la patrie européenne » elle-même ne sera qu'une étape transitoire avant qu'émerge à l'échelle de la planète une société où les frontières qui séparent et opposent les hommes apparaîtront comme le souvenir d'un passé barbare, au même titre qu'apparaîtront ainsi l'exploitation de l'homme par l'homme et toutes les formes d'oppression qui en découlent. Le capitalisme aura cédé la place à une nouvelle organisation sociale, le communisme !

Vive le communisme !

LO

LO

LO

LO

LO

LO

• France Télécom

Les cabines téléphoniques s'effacent devant la rentabilité financière

France Télécom veut faire davantage appel à la sous-traitance pour la maintenance des cabines téléphoniques. Selon la CGT, une intervention de maintenance sur une cabine coûte 86 euros, et l'objectif de la direction est de baisser ce coût de 25 % par le recours aux entreprises sous-traitantes.

Pour assumer un tel cahier des charges, celles-ci feront évidemment pression sur les salaires et les conditions de travail. Déjà, 320 salariés de France Télécom seulement sont chargés de la maintenance des quelque 150 000 téléphones publics, soit en moyenne à peine plus de deux salariés pour mille cabines ; et encore ce n'est pas toujours leur seule activité. Quand les employés seront mutés dans un autre service ou partiront en retraite pour céder la place à la sous-traitance, les choses ne vont pas s'améliorer. Déjà, nombre de cabines ne sont plus entretenues et, depuis 1996, près de la moitié ont été supprimées.

France Télécom invoque l'usage du téléphone portable qui a continué de se répandre, faisant baisser de 20 % entre 2007 et 2008 le chiffre d'affaires des cabines téléphoniques. Prendre en compte les intérêts de celles et ceux qui ont le moins de moyens financiers, souvent des personnes âgées, cela rapporte peu et n'a donc aucun intérêt pour France Télécom. Or, selon des estimations du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, le Credoc, 22 % de la population ne possède pas de téléphone mobile, plus pour des problèmes de pouvoir d'achat que par opposition de principe. De plus, pour limiter la facture du portable, nombre de personnes n'ayant plus de téléphone fixe se servent aussi des cabines téléphoniques.

La loi fixe, il est vrai, le minimum d'un téléphone public dans une commune de 1 000 habitants et d'une installation supplémentaire par tranche de 1 500 habitants. Mais il faudrait aussi savoir qui contrôle le nombre de cabines qui fonctionnent, alors que l'œil de la direction de France Télécom est rivé sur le dividende à verser aux actionnaires.

Jean SANDAY

• SNCF

Rentabilité ne rime pas avec sécurité

Dans la nuit du 19 au 20 mai, sous le tunnel du Nivernant, près d'Angoulême, en Charente, un train de fret d'une filiale de la compagnie ferroviaire allemande Deutsche Bahn a heurté un train de fret de la SNCF. Le choc a été violent, la locomotive SNCF éventrée, un wagon a déraillé et le conducteur du train SNCF a été blessé. Cela aurait pu être plus grave, en cas de heurt avec un train de voyageurs par exemple. Le trafic voyageurs a été interrompu sur l'ensemble de la ligne, bloquant 30 000 voyageurs pendant des heures.

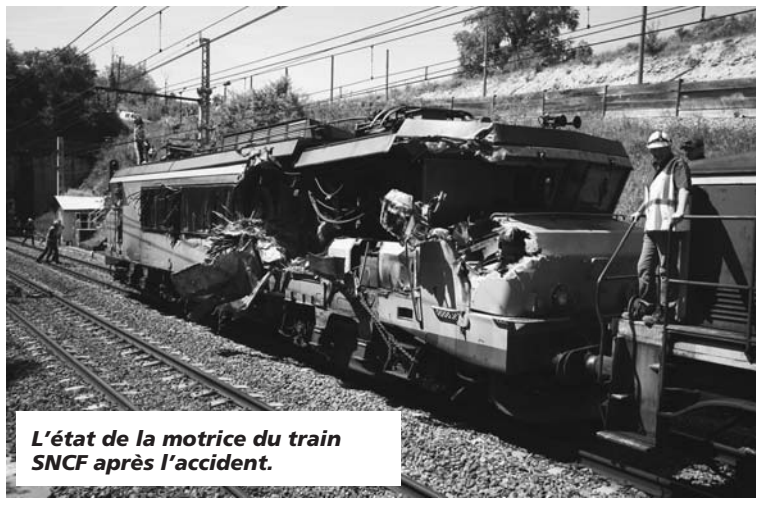

AFP

L'état de la motrice du train SNCF après l'accident.

Un tel incident n'est pas extraordinaire, même si la population n'en a pas toujours connaissance. La situation dans les chemins de fer n'a cessé de se dégrader depuis des années. La recherche de rentabilité menée par la SNCF a réduit à pas grand-chose le personnel spécialisé ayant la charge de vérifier la bonne formation des trains, l'amarrage des containers ou de gros engins, les freins, etc. La libéralisation du transport ferroviaire du fret depuis 2006, autorisant des entreprises ferroviaires privées à utiliser le réseau SNCF et lançant la concurrence entre elles, n'a rien arrangé. Récemment, un rapport d'enquête rappelait un autre incident du même type, survenu en mai 2008, à Montauban, avec un train de fret de la société privée Veolia Cargo, qui fait circuler quotidiennement une vingtaine de trains de fret. De nombreux manquements à la sécurité ont été dénoncés à cette occasion : manque de formation des personnels recrutés par Veolia Cargo, consignes de sécurité mal respectées, essais et vérifications des freins insuffisants, voire non exécutés avant le départ du train, sous-équipement du personnel, personnel en nombre insuffisant, toutes choses qu'on retrouve à la SNCF, sans parler de l'entretien des voies elles-mêmes qui sont, en fin de compte, du ressort de la SNCF.

Les organisations syndicales dénoncent la façon dont les entreprises ferroviaires – et la SNCF – dans leur course au profit économisent sur tout ce qu'elles peuvent : les conditions de travail, le personnel, les formations, avec pour conséquence logique un abaissement général des conditions de sécurité pour la circulation des trains de marchandises comme des trains de voyageurs. Avec, en plus, de la part de la SNCF, le souci de vendre au secteur privé tout ce qui peut intéresser ce dernier, un réseau ferroviaire à l'image du réseau anglais, avec les dégâts que cela implique pour les travailleurs du rail comme pour les usagers, est en train de se mettre en place dans le pays.

Et dès 2010, l'ouverture du réseau à la circulation de trains privés de voyageurs, et non plus seulement de fret, risque d'aggraver la situation. Mais, pour Guillaume Pépy, président de la SNCF, il n'empêche : on vit une époque formidable !

Lucienne PLAIN

• Services financiers de La Poste-Paris 15e

Après une semaine de grève, un succès pour les travailleurs d'Aspirotechnique

Les trente salariés de la sécurité d'Aspirotechnique qui assurent le nettoyage des Services financiers de La Poste à Paris demandaient le treizième mois. Après une bonne semaine de grève totale avec le syndicat FO, ils ont imposé un recul à leur direction : le paiement d'une prime exceptionnelle de 20 % de leur salaire en juin et une augmentation annuelle pour arriver au paiement intégral du treizième mois en 2012.

Pour l'ensemble, c'était la première grève de leur carrière longue de plus de trente ans pour certains. Les pressions individuelles pour leur faire reprendre le travail n'ont pas manqué, mais la grève a tenu bon et tous les jours, de 6 heures à 20 heures, se tenait un piquet de grève devant la porte du centre.

De nombreux employés des Chèques ont signé une pétition de soutien lancée par les syndicats de La Poste et se sont arrêtés pour discuter avec les grévistes dont les salaires tournent autour du smic pour ceux qui ont un temps plein, et parfois beaucoup moins pour les temps partiels imposés qui peuvent se limiter à 2 h 20 par jour. Ce fut aussi l'occasion de dénoncer la responsabilité de La Poste qui, en signant des contrats au rabais, tire les salaires des employés du ménage vers le bas.

Les travailleurs d'Aspirotechnique savent qu'il va leur falloir rester vigilants pour s'assurer que le patron tienne bien ses promesses. Mais ils ont gagné en dignité et se sont fait respecter. Cette grève a aussi permis de créer des liens de solidarité et de sympathie entre les employés du ménage et ceux du centre de Chèques.

Correspondant LO

• Valco et Cipal (groupe Cauval) – Bar-sur-Aube

Manifestation contre les licenciements

Mardi 26 mai, plus de 300 salariés très remontés ont débrayé quatre heures pour protester contre l'annonce des 70 licenciements sur leur site, qui produit surtout des canapés, et plus généralement contre les 418 suppressions de postes que compte imposer le groupe Cauval. Ces sites de Bar-sur-Aube, Valco (700 salariés) et Cipal (96 salariés) font partie du groupe Cauval, le premier fabricant de meubles en France qui vient d'annoncer vouloir fermer le site de Flaviac, en Ardèche, et licencier 14 % de ses 3 052 salariés.

Mais c'est sans compter sur la mobilisation des travailleurs qui se sont rassemblés devant les portes de l'usine avant de partir en manifestation dans la petite ville de Bar-sur-Aube, en chantant sur un air de rap « *La crise, nous n'en sommes pas responsables et nous refusons d'en subir les conséquences* ».

LO

Dans leurs interventions et leurs tracts, les travailleurs dénonçaient la situation de leur filière où les chaînes commerciales comme Conforama tirent de plus en plus les prix vers le bas pour gonfler leurs marges. Mais ils dénonçaient aussi la situation plus générale des travailleurs ! Fabricants de canapés et chaînes commerciales s'entendent bien pour accumuler les profits, justifier des conditions de travail toujours plus pénibles et faire payer à leurs salariés, qu'ils soient à la production ou derrière un tiroir-caisse, une crise dont ils ne sont pourtant pas responsables.

Correspondant LO

• Continental - Clairoix

La lutte arrache de nouveaux reculs, peut-être décisifs

Les 1 120 travailleurs de l'usine Continental de Clairoix n'ont pas relâché leur pression pendant toute la dernière période, alors que les négociations avec la direction internationale du groupe patinaient. Et cela a fini par payer.

En effet, le 19 mai Continental avait concédé le maintien des contrats de travail jusqu'au 31 décembre 2011, ce qui voulait dire qu'aucun licenciement ne pourrait être prononcé avant 2012, mais la discussion était bloquée sur les compensations financières qui devaient accompagner la fermeture de l'usine. Pire, la direction Continental faisait savoir qu'elle envisageait de réduire de trois mois la durée totale de protection contre les licenciements.

L'intersyndicale décidait d'en finir avec ces tergiversations en exigeant comme préalable à la poursuite des négociations le maintien des acquis précédents, avec en plus le versement d'une prime exceptionnelle minimum de 50 000 euros net pour tous, qui viendrait s'ajouter au doublement, déjà acquis, des indemnités conventionnelles de licenciement.

Pour montrer la détermination du personnel, le Comité de lutte organisa jeudi 28 mai, veille de la reprise des négociations, une manifestation à Paris en direction du siège du Medef, avenue Bosquet.

700 travailleurs répondirent présents ce jour-là, avec un cortège préalable de plus de 150 voitures.

Finalement, devant cette mobilisation qui ne faiblissait pas, et face à l'intransigeance de l'intersyndicale, le représentant du directoire de Continental AG céda totalement lors de la négociation qui se tenait à Paris.

Le maintien de tous les contrats de travail jusqu'au 31 décembre 2011 était confirmé. La production ne serait jamais redémarrée. L'État accordait au total quatre mois de chômage partiel qui, de fait, serait quasiment indemnisé à 100 %, avec une réouverture de l'usine avec dispense d'activité. Pour finir, il y aurait 23 mois de congé de reclassement, alors que le maximum légal est actuellement de neuf mois. Rappelons que 650 licenciements devaient être prononcés dès octobre 2009, et 470 en mars 2010. Ce sont donc plus de deux ans gagnés pour la majorité des salariés.

Pour l'indemnisation du préjudice subi, tous les salariés, quel que soit leur niveau hiérarchique et leur ancienneté, devraient recevoir une prime uniforme de 50 000 euros net de toutes cotisations, soit 55 000 euros brut. À cela s'ajoute ce qui était acquis, le doublement de la prime conventionnelle de la Chimie, passant de 0,3 à 0,6 mois par année d'ancienneté. Cela ferait une prime globale s'étalant de 50 000 à 100 000 euros net pour un ouvrier de fabrication, selon son ancienneté, beaucoup plus pour les autres niveaux hiérarchiques.

Cela représente un recul considérable de la direction, les primes proposées ayant commencé à 17 000 euros, puis 20 000 euros au bout des deux dernières négociations officielles.

Le lendemain, samedi 30 mai, l'assemblée réunissait plus de 700 personnes. Des débats francs et ouverts eurent lieu. Les ouvriers accueillirent avec un énorme soulagement l'annonce qu'ils n'auraient pas, en contrepartie de ce qui accompagnait la fermeture, à retourner aux machines le jour et la nuit. Même si chacun avait conscience que rien ne pourrait indemniser le désastre social de la fermeture, l'assemblée approuva massivement, avec quatre voix contre et plus de 700 pour, cette base de compromis. Cela dit, la mobilisation fut maintenue, car ce qui concerne les garanties complémentaires, assez nombreuses, reste encore à inscrire dans l'accord. C'est le tout qui doit être garanti et enfin adopté.

Pour montrer que ni cette mobilisation, ni la vigilance ne se relâchaient, et pour exprimer leur solidarité avec leurs camarades de Goodyear, l'ensemble du personnel de Clairoix a décidé de monter à Amiens mardi 2 juin pour manifester aux côtés des travailleurs de cette usine, leurs camarades menacés du même désastre qu'eux.

Correspondant LO

Les travailleurs de Continental et de Goodyear ensemble chez Goodyear.

LO

Ceux de Goodyear et Continental réunis à Amiens

Mardi 2 juin, les 1 400 travailleurs de Goodyear à Amiens ont arrêté le travail toute la journée. Ils protestaient contre le plan de 820 licenciements annoncé la semaine précédente par la direction de la multinationale Goodyear.

Les travailleurs de Continental Clairoix ont répondu à leur appel à se joindre à eux ce jour-là et ce sont plus de 2 000 travailleurs, dont 800 venus de Clairoix, qui se sont retrouvés devant l'usine Goodyear. Après que les représentants des salariés des deux usines ont appelé à l'union de tous les travailleurs dans une lutte commune contre les plans patronaux, les 2 000 salariés ont entamé une longue marche de l'usine jusqu'à l'hôtel de ville d'Amiens, la manifestation se terminant par un défilé dans tout le centre de la ville.

Les travailleurs de Goodyear devraient rendre la pareille à ceux de Continental en venant manifester à l'usine de Clairoix le samedi 6 juin.

Tout le monde a été renforcé par cette manifestation commune, dynamique et fraternelle.

Correspondant LO

• Montauban

Non à la privatisation des services publics !

Le 4 juin, la mairie de droite de Montauban devait présenter une délibération au Conseil municipal afin de valider le principe d'une « régie intéressée » pour le service eau et assainissement. En clair, il s'agit de favoriser la privatisation de la gestion du service public de l'eau.

Mais la grande braderie ne se limite pas à l'eau. Il est aussi prévu la privatisation du ramassage des ordures ménagères et celle de la piscine par la création d'un complexe aquatique en 2010.

En tout, d'après les syndicats, 135 emplois publics sont menacés : 62 à l'eau et assainissement, 50 au service Bennes et Ordures Ménagères (BOM) et une dizaine en piscine. À cela s'ajoutent les inéluctables augmentations de tarifs dont ces privatisations s'accompagneraient. En effet, d'après l'association UFC Que choisir, l'eau, par exemple, en 2008, est en moyenne plus chère de 27 % en cas de gestion privée et jusqu'à 70 % quand elle est gérée par les requins d'eau douce (Veolia, Suez et la Saur).

Face à ces suppressions d'emplois publics et ces hausses prévisibles des tarifs, les syndicats d'employés municipaux et les Unions départementales ont décidé d'engager des actions pour informer la population des projets de la mairie, avec conférence de presse, assemblée générale des agents, pétitions et débat public. Ces organisations ont créé un collectif de défense des services publics composé de syndicats, partis politiques (dont Lutte Ouvrière), associations et usagers, pour faire échec à ces projets.

Correspondant LO

• L'aide au développement de l'Union européenne

Escroquerie et chantage

L'Union européenne se vante d'aider les pays pauvres du Sud par le biais de l'aide au développement. Mais, à y regarder de plus près, la réalité est très différente. Bien qu'elle ait promis monts et merveilles, l'Union n'a toujours pas versé les 40 milliards d'euros qu'elle était censée donner aux pays les plus pauvres. Cet argent aurait dû être versé en 2010… et il ne le sera peut-être même pas en 2012.

Voilà le premier escamotage. Le second est de la même veine. La plupart des pays européens donateurs ont truqué leurs chiffres. Le chiffre de l'aide a été gonflé artificiellement. C'est ainsi que l'annulation de dettes (5 milliards d'euros), l'accueil des étudiants étrangers (2 milliards), l'accueil ou le rapatriement des réfugiés (1 milliard)... ont été comptabilisés dans l'aide au développement ! C'est ce que révèle Concord, la Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement.

Et, jamais deux sans trois, les escroqueries ne sont intéressantes que si elles sont accompagnées d'un petit peu de chantage. Nombre de pays européens privilégient les contrats signés... avec leurs entreprises nationales respectives ! Enfin, ils font également pression sur les États africains pour qu'ils refusent ou modifient les contrats passés avec les sociétés de pays comme la Chine, trop présente à leur goût en Afrique. Bref, pour bénéficier de l'aide de l'Europe, il vaut mieux être une banque qu'un pays pauvre du Sahel.

L'aide au développement de l'Union européenne, c'est beaucoup de promesses, quelques mensonges, pas mal de chantage et très peu d'argent.

René CYRILLE

• Procès du *Probo Koala*

Le cargo contenait bien des déchets toxiques

En 2006, le *Probo Koala*, un cargo affrété par Trafigura, une société basée à Londres, avait fait vider ses cuves pleines de déchets toxiques par une société ivoirienne, qui les avait ensuite déversées dans les quartiers populaires d'Abidjan, en Côte-d'Ivoire. À l'époque, l'affaire avait fait scandale : des dizaines de milliers d'habitants d'Abidjan avaient été fortement intoxiqués et dix d'entre eux avaient trouvé la mort.

Trafigura a toujours nié la toxicité des déchets du *Probo Koala*, affirmant que les cuves du cargo ne contenaient que des eaux usées. Bien qu'un premier procès en Côte-d'Ivoire, l'an dernier, n'ait abouti qu'à la condamnation de lampistes, Trafigura est toujours mis en cause dans deux autres procès, un aux Pays-Bas et un autre à Londres. Un institut d'analyses légales des Pays-Bas vient de déclarer, après avoir analysé les boues déversées à Abidjan, que le bateau contenait au moins deux tonnes de sulfure d'hydrogène, aussi appelé hydrogène sulfuré. Même en faible concentration, ce gaz peut être très dangereux, voire mortel, si on en respire trop longtemps. Un collectif de 30 000 Ivoiriens s'est d'ailleurs constitué pour pouvoir porter plainte contre l'armateur anglais.

Ce n'est pas la première fois que des sociétés européennes considèrent l'Afrique comme une poubelle où l'on peut déverser des déchets toxiques avec la complicité des dirigeants des États africains. Les vrais responsables n'ont jamais été inquiétés. À Londres ou à Amsterdam, il y a fort à parier que, comme à Abidjan, on ne jugera que des lampistes.

R. C.

• Turquie

La silicose tue les travailleurs du textile

Depuis 2005, des cas de silicose, risque connu de longue date pour les mineurs, les sableurs de l'industrie métallurgique ou les sableurs de façades, ont été révélés – dans le cadre d'un congrès de pneumologie au Danemark – par deux équipes médicales turques chez de jeunes ouvriers travaillant au sablage des jeans.

Kizilbayrak

« Nous ne voulons plus mourir » proclame cette banderole des travailleurs employés au blanchiment des jeans.

La mode des jeans « stonewashed », artificiellement usés et délavés, a en effet multiplié en Turquie les ateliers de sablage, travaillant pour les fabricants de jeans, eux-mêmes fournisseurs de marques petites ou célèbres. Ces ateliers d'Istanbul se seraient développés depuis dix ans, lorsque la vente de ce type de jeans s'est elle-même étendue. Peu coûteux en infrastructures et machines, ces petits ateliers de sablage firent d'abord appel à la main-d'œuvre des travailleurs « clandestins » venus de Roumanie, de Bulgarie ou d'Azerbaïdjan. Puis des milliers de jeunes venus de l'Est ou du Sud arrivèrent, employés sans horaires ni protection d'aucune sorte, à part un masque de papier, dans des locaux souvent insalubres et non ventilés. Des machines existent pour obtenir le même résultat, mais le travail des jeunes campagnards non déclarés, sans Sécurité sociale, est tellement plus rentable !

Les deux premiers ouvriers dont le cas a été diagnostiqué en 2005 étaient des non-fumeurs de 18 et 19 ans. Selon le rapport médical de l'époque, *« le premier est venu consulter après avoir souffert pendant trois mois d'une toux sèche, de malaises et d'une perte de poids, alors que le second souffrait d'une insuffisance respiratoire depuis quatre ans. Ils n'avaient que 13 et 14 ans quand ils ont commencé à faire ce métier, à raison de onze heures par jour dans le même petit atelier fermé et peu ventilé, avec pour toute protection un simple masque facial. Un mois après le diagnostic, […] le plus jeune décédait, tandis que le traitement administré au second n'avait pas permis d'améliorer ses fonctions respiratoires. »*

Cette silicose des sableurs de jeans serait, selon le rapporteur, une forme particulièrement aiguë de la maladie, se développant en moins de cinq ans, contrairement aux formes classiques qui se développent sur plusieurs décennies. La cause en serait une *« exposition intense à de fortes quantités de poussières contenant une proportion significative de silice »*.

En même temps, les chercheurs turcs dénonçaient cette pratique du sablage au jet, contrôlée voire interdite en Europe depuis quarante ans, mais poursuivie en Turquie et dans de nombreux pays pauvres. Ils alertaient le gouvernement turc sur l'existence de ces multiples petits ateliers, et disaient leur inquiétude devant l'ampleur inconnue du problème.

À présent, 10 à 15 000 ouvriers auraient travaillé au sablage des jeans et, selon un comité qui lutte pour mettre les autorités turques devant leurs responsabilités, au moins 3 000 à 5 000 d'entre eux auraient contracté cette forme particulièrement grave de silicose. Un jeune ouvrier venu de la province orientale de Bingöl, lui-même atteint, raconte que, sur 300 jeunes venus de son village, le diagnostic de silicose a été posé chez 187, et souvent très tardivement, ce qui rend le traitement peu opérant. Actuellement, 40 morts ont déjà été recensés à la suite de cette forme de maladie, mais le bilan pourrait être beaucoup plus lourd.

Début avril, suite à la prise de conscience croissante de la population, le gouvernement turc a annoncé l'interdiction du sablage dans la confection des jeans. Il a également promis la fermeture d'une soixantaine d'ateliers clandestins, annoncé le renforcement des contrôles et assuré les ouvriers concernés de leur droit à la retraite.

Mais au-delà des patrons turcs du textile, petits et grands, qui s'engraissent sur la vie des jeunes ouvriers, et qui commencent à délocaliser leurs ateliers au Bangladesh, en Chine et en Egypte, il y a les capitalistes propriétaires ou actionnaires des grandes marques de mode, très connues, qui sous-traitent leur production dans ce pays, très gros exportateur, où la fabrication des jeans mobilise 300 000 travailleurs. Il n'y a qu'à chercher, à la ceinture des jeans, les noms des responsables.

Viviane LAFONT

Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme

Textes des interventions d'**Arlette Laguiller** et de **Nathalie Arthaud** dans les meetings de Lutte Ouvrière (1er trimestre 2009)

Prix : 2 euros

• États-Unis

Les travailleurs payent pour la restructuration de General Motors

Le 1er juin Barack Obama a annoncé la mise en dépôt de bilan de General Motors. Exactement comme pour Chrysler, General Motors a déjà obtenu l'accord du syndicat UAW pour réduire considérablement ses coûts au détriment des travailleurs.

En moyenne, ils vont perdre près de la moitié de ce qu'ils touchaient sous forme de salaires et d'acquis sociaux. Les retraités vont devoir payer beaucoup plus pour pouvoir se soigner car le syndicat a accepté que la moitié des 20 milliards de dollars que GM doit au fonds d'assurance médicale des retraités soit remplacée par des actions de l'entreprise.

Les travailleurs, pressés depuis des mois par le gouvernement, les médias, les patrons et le syndicat lui-même, soumis au chantage à la faillite, se sont résignés à voter pour l'accord en question.

Mais malgré toutes les concessions imposées aux travailleurs, le gouvernement Obama a décidé que General Motors devait déposer son bilan et qu'il lui accordait pour l'aider 30 milliards de dollars supplémentaires. Et GM a immédiatement annoncé qu'il fermerait 14 usines aux États-Unis, supprimant quelque 20 000 emplois, sans compter les 2 600 concessionnaires dont GM veut aussi se débarrasser.

La mise en dépôt de bilan va servir à aggraver encore les attaques contre les travailleurs. Le haut cadre qui chapeaute le service financier de GM a d'ailleurs déclaré que le dépôt de bilan « *offrait une occasion unique pour rétablir un bilan sain* ». C'est effectivement la manœuvre largement pratiquée aux États-unis par les entreprises qui veulent se débarrasser de leurs obligations envers les travailleurs afin de rétablir et d'augmenter leurs profits. D'ailleurs Obama a lui-même reconnu que « *la mauvaise passe n'était pas terminée* » et que « *des jours difficiles allaient venir* ». Les attaques contre les salaires, les conditions de travail, les conditions de vie des retraités, vont se poursuivre. Le fonds de pension des retraités de GM est dans le rouge de 12 à 13 milliards de dollars et les pensions de retraite vont diminuer. Ce sont 500 000 retraités qui vont voir leur niveau de vie baisser dramatiquement. Quant à l'argent public, il coule à flots, argent que les travailleurs devront encore rembourser en tant que contribuables !

GM

Mais le syndicat, lui, s'est engagé à ne pas déclencher de grève d'ici 2015, il détiendra lui-même 17,5 % de l'entreprise et aura droit à un siège au conseil d'administration. Plus que jamais, les dirigeants syndicaux vont collaborer avec la direction pour l'aider à faire des profits sur le dos des travailleurs. C'est dire qu'il faudra bien que ces derniers passent outre à la pression de la bureaucratie syndicale s'ils veulent se défendre.

Dominique CHABLIS

L'assassinat d'un médecin partisan du droit à l'avortement

George Tiller, un des trois médecins à pratiquer des avortements tardifs dans tous les États-Unis, a été assassiné dimanche 31 mai. Un suspect a été arrêté, qui se revendiquerait des positions d'un groupe réactionnaire anti-avortement, Opération Rescue, qui dément bien sûr toute implication, mais dont le fondateur a qualifié le docteur Tiller de « tueur en série ».

Ce médecin avait déjà été l'objet de menaces et d'agressions : en 1986, une bombe avait explosé dans sa clinique de Wichita, dans le Kansas ; en 1993, il avait été blessé par balle par une militante anti-avortement. Il était particulièrement visé puisqu'il pratiquait des avortements au-delà de 21 semaines de grossesse, et sa clinique était fréquemment le théâtre de manifestations violentes organisées par les organisations réactionnaires « pro-life », équivalent de « Laissez-les vivre ».

Il venait également d'être traîné au tribunal, accusé de dix-neuf infractions à la loi sur les avortements tardifs. Au Kansas, ces avortements ne doivent être réalisés qu'après l'avis de deux médecins indépendants. L'accusation prétendait que le deuxième médecin, qui avait contresigné sa décision dans dix-neuf cas, ne l'avait pas fait en toute indépendance, financière en particulier. George Tiller risquait un an de prison et 2 500 dollars d'amende pour chacun des dix-neuf cas. Le jury venait de l'acquitter, le 27 mars dernier. Mais l'administration s'apprêtait à prendre le relais de la justice déboutée et envisageait de lui retirer son droit d'exercer.

Officiellement, l'avortement est légal aux États-Unis, mais c'est un des actes médicaux qui ne sont pas remboursés par l'aide médicale (Medicaid), ce qui pénalise les femmes des milieux les plus modestes. Les établissements qui pratiquent des avortements sont trop rares, du fait entre autres que quatre des plus grandes chaînes de cliniques privées sont sous le contrôle de l'Église catholique. Par ailleurs, chaque État adapte la législation en y mettant plus ou moins d'obstacles, qui découragent les femmes d'entreprendre des démarches, et certains n'hésitent pas à utiliser tous les moyens possibles pour entraver l'action des médecins qui ont le courage de pratiquer des avortements. Cela a été le cas pour le docteur Tiller.

Il est évident que cet acharnement légal, administratif ou judiciaire contre ces médecins ne peut que conforter dans leur propagande hystérique les organisations anti-avortement. Les conséquences en sont tragiques puisque, depuis 1993, George Tiller est le quatrième médecin et la septième personne tués du fait des opposants à l'avortement. Mais elles sont aussi quotidiennement dramatiques pour les femmes auxquelles on impose la loi des bigots réactionnaires et on refuse le droit à disposer d'elles-mêmes.

Sylvie MARECHAL

Le puits sans fond des banques

La FED, la banque centrale américaine, a procédé auprès de 19 grandes banques à des « tests de résistance » à une aggravation de la crise. Il s'agissait d'enquêter sur la comptabilité de ces banques afin de prévoir les trous dans leurs bilans, dans le cas du pire scénario imaginé par la FED. Les dirigeants des banques en question se sont immédiatement indignés du procédé et ont crié encore plus fort quand la FED leur a fait connaître ses premières estimations.

Au bout de quinze jours d'intenses négociations, la FED en a rabattu... pour rassurer les marchés. Par exemple, le trou de 50 milliards de dollars de Bank of America a été ramené à 33,9 milliards, celui de Wells Fargo de 17,3 milliards à 13,7 milliards, celui de Citigroup de 35 milliards à 5 milliards, etc.

Le scénario de la FED prévoit donc finalement une croissance de 0,5 % en 2010. Un mode de calcul des pertes inhabituel a été utilisé ; les enquêteurs ont accepté de remettre à l'actif des banques une partie de ce qu'elles demandaient et de tenir compte de leurs bons résultats au premier trimestre 2009... dus pourtant au flot d'argent public qu'elles ont touché ! Si bien que le ministre des Finances, pratiquant la méthode Coué, s'est dit « rassuré » par les résultats de cette enquête qui montre tout de même qu'en deux ans les 19 banques devront faire face à un déficit de 599 milliards de dollars. La FED demande aux dix banques les plus mal en point de trouver 75 milliards de dollars sur les marchés financiers pour renforcer leurs fonds propres et rétablir la confiance.

On en est sans doute bien loin, car les analystes financiers estiment les résultats des tests publiés par la FED nettement sous-évalués. Avec leur propre méthode, ce sont au moins 68 milliards supplémentaires que les banques devraient trouver. Et il est vrai que ce chiffre n'est pas plus fiable que le précédent car, malgré toutes les enquêtes, personne ne sait ce que réserve le gouffre sans fond des déficits des banques ; de plus, personne n'est capable de prévoir l'évolution de la situation économique dans les deux ans à venir !

Le dirigeant de la FED, Berbanke, se félicite lui aussi du nombre de « *signes encourageants* » et ajoute : « *Nous espérons que, dans un ou deux ans, nous pourrons illustrer le retour du système bancaire à la santé par une dépendance nettement moindre* (des banques) *aux fonds publics.* »

D'ici là à supposer que son optimisme soit justifié, l'argent public n'a pas fini de s'y engloutir !

D. C.

• Péages des autoroutes en hausse

Non au racket !

Depuis le 1er juin, les automobilistes doivent payer plus cher pour rouler sur les autoroutes de la Sanef (Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France) et de la SAPN (Société des Autoroutes Paris-Normandie). Pour les véhicules de tourisme, l'augmentation est de 3,30 % pour la SAPN et de 1,89 % pour la Sanef. Cette hausse est d'autant moins négligeable qu'elle survient six mois seulement après celle du 1er décembre 2008 qui était de 3,30 % pour la Sanef et de 4,30 % pour la SAPN !

La Sanef et la SAPN prétendent justifier ces hausses par la baisse du trafic autoroutier, la crise amenant certains automobilistes à ne plus utiliser des autoroutes trop chères. Et en effet pour ne prendre que l'exemple de la SAPN, pour un trajet Paris-Rouen de 123 km, il en coûte plus cher en péage – 12,60 euros – qu'en essence – 11 euros – d'après le site Internet de la SAPN elle-même. On peut comprendre qu'à ce prix du km, certains préfèrent reprendre des routes nationales modernisées sur lesquelles on roule souvent aussi bien et dans les mêmes conditions de sécurité que sur autoroute.

Depuis la fin de la privatisation totale des autoroutes réalisée par Villepin en 2005, les sociétés d'autoroutes appartiennent toutes à de très grands groupes. La Sanef et la SAPN sont deux filiales du groupe espagnol, Albertis. Vinci a sous sa coupe Cofiroute et Autoroutes du Sud de la France (ASF) et Eiffage profite grassement des Autoroutes Paris-Rhin-Rhône et du viaduc de Millau. La privatisation de ces sociétés très rentables s'est faite à des coûts très intéressants pour les Vinci, Eiffage et autres Albertis, ce qui avait attiré l'attention de la Cour des comptes qui avait pointé du doigt l'opacité de la privatisation, en particulier sur les conditions d'exploitation accordées par l'État et les autorisations de hausse des péages.

Cela n'empêche pas le gouvernement de continuer à donner son feu vert à toutes ces hausses pour que les sociétés d'autoroutes puissent engranger des profits. Pour le gouvernement les autoroutes doivent rester des pompes à fric où le racket continue à régner.

Cédric DUVAL

• Crash du vol AF 447

Une « hypothèse » vite avancée... pour éviter certaines questions ?

La disparition en plein Atlantique du vol Air France Rio-Paris a soulevé une émotion à la mesure du drame : 216 passagers et 12 membres d'équipage ont péri dans ce qui est à ce jour la plus terrible catastrophe qu'ait connue Air France.

Un Airbus A 330

Photo Markus Mosshammer

Aussitôt, la direction de la compagnie a fait savoir que son Airbus 330 était récent, qu'il venait de passer en révision, qu'un commandant de bord chevronné le pilotait – toutes choses avérées – mais en avançant l'hypothèse – elle discutable – d'un avion qu'aurait foudroyé un orage tropical encore plus violent que ceux qui surviennent habituellement entre le Brésil et l'Afrique.

Cette présentation des choses suggérait donc immédiatement qu'on ne devait pas mettre en cause de facteur matériel ou humain, et qu'il fallait déplorer des forces de la nature en furie. Mais, chaque année, des milliers d'avions sont frappés par la foudre sans que cela ait de conséquences notables. De plus, les pilotes savent, surtout lors de vols transatlantiques franchissant l'équateur, qu'ils doivent contourner les violentes perturbations atmosphériques que leur radar signale. En revanche, il semblerait que, dans certaines conditions, les sondes de certains Airbus pourraient se boucher du fait du givre et cesser de fonctionner, avec pour conséquences la perte de l'indication de vitesse, la perte du contrôle de vol, etc. En tout cas, c'est ce qu'ont relevé de récents « rapports d'incident de vol » ; des rapports remis aux autorités, qui ont transmis à Airbus... à charge pour lui de voir si des modifications (coûteuses) ne seraient pas nécessaires. Dans le cas du vol Rio-Paris, pas moins de quatorze messages de telles pannes ont été enregistrés durant ses quatre dernières minutes !

Par ailleurs, le site Internet EuroCockpit, tenu par des bénévoles travaillant dans le domaine aérien, signale, à propos de « *la turbulence induite et* (des) *forces de cisaillement* » qui accompagnent les orages tropicaux : « *Les normes en vigueur, et qui concernent notamment les points de rupture des ailes, n'ont pas évolué malgré la masse croissante des avions civils. L'usage de matériaux composites dont la résistance est calculée pour satisfaire la norme de certification, mais pas beaucoup plus, est dicté par le souci de "performance économique", entendez par là le besoin de faire des économies de poids, donc de carburant* ».

Ces problèmes renvoient à des questions de gros sous que la version, officieuse mais largement répandue, de la foudre responsable du drame aurait l'avantage de laisser de côté.

Certes, quand le rapport du BEA (Bureau d'enquêtes et d'analyses, un organisme officiel français chargé du suivi des incidents et accidents du transport aérien civil) sera rendu public, on en saura peut-être plus, en tout cas en lisant entre les lignes. Car, s'il est une constante dans l'attitude des autorités en pareil cas, c'est d'éviter tout ce qui pourrait faire de l'ombre aux grandes compagnies ou aux constructeurs aéronautiques. Airbus n'a pu que l'apprécier alors que, le surlendemain du drame, il devait fêter la première liaison régulière assurée par son « cargo des airs » A 380, entre Singapour et Paris, à quelques jours du Salon du Bourget, en espérant de nouvelles commandes à cette occasion.

Pierre LAFFITTE

• Acquisitions de terres en Afrique

Affameurs nouveaux et anciens

L'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) vient de publier un rapport sur l'acquisition de terres en Afrique par des investisseurs internationaux et les risques que cela entraîne pour les paysans pauvres.

Cette étude est centrée sur cinq pays (l'Éthiopie, le Ghana, Madagascar, le Mali, le Soudan) où, depuis 2004, 2,5 millions d'hectares de terre ont été achetés par des investisseurs étrangers, par lots supérieurs à 1 000 hectares, pour des productions entièrement destinées à l'exportation et qui ne contribuent donc en rien à l'alimentation de la population locale. Le rapport souligne que l'État soudanais par exemple a vendu des centaines de milliers d'hectares de terres agricoles alors qu'une partie de sa population dépend de l'aide alimentaire de l'ONU pour subsister.

D'après la FAO cette situation est la conséquence de la hausse spéculative du prix des denrées agricoles. Les acquéreurs de terres sont soit des pays importateurs de denrées agricoles qui veulent se prémunir contre la hausse des prix en produisant eux-mêmes, quitte à acheter des terres à l'étranger ; soit des groupes financiers qui se livrent à la spéculation. Mais pour les paysans et plus généralement pour la population africaine pauvre, le résultat est le même : moins de terres à cultiver, hausse du prix des terres agricoles et des denrées alimentaires.

Le rapport, d'après ses rédacteurs, veut répondre à « *un certain nombre de préjugés erronés sur ce qu'on a appelé l'accaparement* (ou la spoliation) *des terres* ». Il s'efforce de démontrer que, même si elle comporte des risques, l'acquisition de grands domaines par des capitalistes ou des États étrangers peut apporter des bénéfices aux populations des pays pauvres, en terme d'emplois et de progrès technique notamment.

Démonstration on ne peut plus hasardeuse. Car cela fait des siècles que les meilleures terres des pays pauvres sont en fait exploitées par les capitalistes des pays riches. Il n'y a pas besoin de remonter au temps des colonies, lorsque, par exemple, la France, au nom de l'industriel du textile Boussac, imposait la monoculture obligatoire du coton au Tchad quitte à affamer la population. Aujourd'hui, pour ne citer que les groupes français les plus connus, Bolloré gère 151 000 hectares de plantations, en Afrique et en Asie. Le sucrier Téreos possède 230 000 hectares de canne à sucre, au Brésil, à la Réunion et au Mozambique. Le groupe Louis Dreyfus est à la tête d'assez de champs de canne et d'usines à sucre au Brésil pour être le deuxième producteur d'éthanol du pays.

Si cette domination apportait autre chose que l'exploitation et la misère aux paysans dépossédés de leurs terres et transformés en prolétaires trimant dans les champs des autres ou en chômeurs, cela se serait vu depuis longtemps. Mais ce qu'on voit ce sont des populations en proie à la famine et des champs cultivés pour l'exportation et gardés par des hommes en armes.

Paul GALOIS

Lutte Ouvrière - Directeur de publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n° 1009 I 85576